

CAHIER DES CHARGES DES CLUBS LABELLISES - SAISON 2022/2023

CRITERES DE SELECTION DU MODULE MINI TENNIS 5-6 ANS - SAISON 2022/2023

- 1- Encadrement par un BAES 1 (minimum)
- 2- 16 joueurs (maximum) / court / 1 enseignant pour 4 enfants
- 3- Mise en place des 4 ateliers au sein de la séance : échanges, fond de court ou jeu au filet (envoi/renvoi), service, motricité
- 4- Utilisation du matériel spécifique (Kit mini-tennis)
- 5- Suivi de la programmation relative au mini-tennis
- 6- Evaluation de la progression des enfants par les tests de balle
- 7- Proposition d'une 2ème séance pour les meilleurs éléments

CRITERES DE SELECTION D'ECOLE DE TENNIS EVOLUTIF - SAISON 2022/2023

- 1- Encadrement par un BAES 1 (minimum)
- 2- Organisation des groupes par niveau (ROUGE, ORANGE, VERT / maximum 6 joueurs par terrain)
- 3- Utilisation du matériel et de la pédagogie évolutive (balles, matériel spécifique)
- 4- Suivi de la programmation relative à l'école de tennis évolutive
- 5- Evaluation de la progression des enfants par les tests de balle

CRITERES DE SELECTION DU MODULE 7 ANS - SAISON 2022/2023

- 1- Encadrement par un BAES 1 (minimum)
- 2- le groupe est constitué de quatre enfants maximum dont au moins une fille
- 3- A titre indicatif, le volume d'entraînement doit être de : 2*1h d'entraînement collectif tennis et préparation physique
- 4- Le programme d'entraînement doit respecter le format de jeu rouge (12,80m*5,50m, balle rouge, filet 0,60m)
- 5- Evaluation de la progression des enfants par les tests de balle
- 6- Les joueurs s'engagent à faire au moins 03 rassemblements/compétitions de leur année d'âge.

CRITERES DE SELECTION DU MODULE 8-9 ANS - SAISON 2022/2023

- 1- Encadrement par un BAES 1 (minimum)
- 2- le groupe est constitué de quatre enfants maximum dont au moins une fille
- 3- Le programme d'entraînement doit respecter le format de jeu orange (18m*8,23m balle souple, filet 0,80m)
- 4- Evaluation de la progression des enfants par les tests de balle
- 5- Les joueurs s'engagent à faire au moins 05 rassemblements/compétitions de leur année d'âge.

CAHIER DES CHARGES DES CLUBS LABELLISES - SAISON 2022/2023

CRITERES DE SELECTION DU MODULE 10 ANS - SAISON 2022/2023

- 1- Encadrement par un BAES 2 (minimum)
- 2- le groupe est constitué de quatre enfants maximum dont au moins une fille
- 3- Le programme d'entraînement est personnalisé et doit respecter le format de jeu Vert niveau 1 (21m sur 8m23 balle intermédiaire, filet 0,85m) ou Vert niveau 2 (24m sur 8m23 balle intermédiaire, filet 0,85m)
- 4- Evaluation de la progression des enfants par les tests de balle
- 5- Les joueurs s'engagent à faire au moins 07 rassemblements/compétitions de leur année d'âge.

CRITERES DE SELECTION DU MODULE 11-12 ANS - SAISON 2022/2023

- 1-Encadrement par un BAES 2 (minimum)
- 2-Bourse d'entraînement pour 4 joueurs (ses) minimum (classement numérique top 15 hors PSI à la fin du national des jeunes)
- 3-Les joueurs (ses) s'engagent à améliorer leur classement durant la saison.
- 4-Le club s'engage à participer au Championnat du Maroc par équipe des 11/12 ans.

CRITERES DE SELECTION DU MODULE FACULTATIF 13-14 ANS - SAISON 2022/2023

- 1- Encadrement par un BAES 2 (minimum)
- 2-Bourse d'entraînement pour 3 joueurs (ses) minimum (classement top 125 pour les filles et top 350 pour les garçons hors PSI à la fin du national des jeunes)
- 3- Les joueurs (ses) s'engagent à améliorer leur classement durant la saison.
- 4-Le club s'engage à participer au Championnat du Maroc par équipe des 13/14 ans.

CRITERES DE SELECTION DU MODULE FACULTATIF 15-18 ANS - SAISON 2022/2023

- 1- Encadrement par un BAES 2 (minimum)
- 2-Bourse d'entraînement pour 3 joueurs (ses) minimum (classement top 50 pour les filles et top 100 pour les garçons hors PSI à la fin du national des jeunes)
- 3- Les joueurs (ses) s'engagent à améliorer leur classement durant la saison.
- 4-Le club s'engage à participer au Championnat du Maroc par équipe des 15/18 ans.

CRITERES DE SELECTION DU TENNIS FEMININ - SAISON 2022/2023

- 1- Le nombre de licenciées féminines jeunes dans le club doit être supérieur ou égal à 8 pour la filière animation, 15 pour la filière éducative, 40 pour la filière sportive et 100 pour la filière élite.
- 2- Au moins 2 groupes des jeunes filles d'un niveau homogène doivent être constitués au sein de l'école.
- 3- Des compétitions animations internes adaptées au niveau de jeu doivent être organisées, elles privilégient le double et le match par équipe.
- 4- Au moins 2 jeunes filles pour la filière animation, 4 pour l'éducative, 8 pour la sportive et 12 pour l'élite, entre 7 et 10 ans doivent participer aux journées du rassemblement / compétition 7-10 ans.
- 5- Le taux de fidélisation de jeunes filles licenciées doit être supérieur à 50% par rapport à la saison précédente.